



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 656-2022

Règlement modifiant le règlement de zonage # 526-2012 afin de modifier la hauteur d'un bâtiment dans la zone FV-903

Lors de la séance ordinaire du 11 avril 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement #656-2022.

Ledit règlement # 656-2022 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce trente et unième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux.

Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le trente et unième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux (31.05.2022).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux (31.05.2022).

Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière